

Établissement Public Territorial Grand-Orly Seine Bièvre

Séance ordinaire du conseil territorial du 13 décembre 2016

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Délibération n°2016_12_13_378

SMITDVUM : Adhésion, transfert de compétences, approbation des statuts et convention de gestion

L'an deux mille seize, le 13 décembre à 20h00, les membres du conseil de l'Établissement Public Territorial Grand-Orly Seine Bièvre se sont réunis en Mairie de Vitry-sur-Seine, en séance plénière ouverte par son président, Monsieur Michel Leprêtre, sur convocation individuelle en date du 7 décembre 2016.

	NOM	Présents	Absents	A donné pouvoir à
ABLON-SUR-SEINE	M. Éric GRILLON	X		
ARCUEIL	M. Daniel BREUILLER	X		
	Mme Anne-Marie GILGER-TRIGON		X	Christine Janodet
ATHIS-MONS	Mme Christine RODIER		X	Pascal Petetin
	M. Pascal PETETIN	X		
	M. Patrice SAC	X		
CACHAN	M. Jean-Yves LE BOUILLONNEC		X	
	Mme Hélène DE COMARMOND		X	Edith Pescheux
	M. Jacques FOULON	X		
CHEVILLY-LARUE	Mme Edith PESCHEUX	X		
	Mme Stéphanie DAUMIN	X		
CHOISY LE ROI	M. Christian HERVY	X		
	M. Guillaume DIDIER		X	Patrice Diguët
	M. Patrice DIGUËT	X		
	Mme Isabelle RIFFAUD	X		
	M. Ali ID ELOUALI		X	Daniel Breuiller
	Mme Catherine DESPRES		X	Alexandre Boyer
FRESNES	M. Tonino PANETTA	X		
	M. Jean-Jacques BRIDEY		X	
	Mme Laurinda MOREIRA DA SILVA	X		
	M. Denis HELBLING		X	
GENTILLY	M. Richard DOMPS	X		
	Mme Patricia TORDJMAN		X	Patrick Daudet
IVRY-SUR-SEINE	M. Patrick DAUDET	X		
	M. Philippe BOUYSSOU	X		
	Mme Marie PIERON		X	Cécile Veyrunes-Legrain
	M. Romain MARCHAND		X	Françoise Baud
	Mme Bozena WOJCIECHOWSKI		X	Philippe Bouyssou
	M. Mourad TAGZOUT		X	
	M. Pierre CHIESA	X		
	Mme Evelyne LESENS	X		
JUVISY-SUR-ORGE	Mme Annie-Paule APPOLAIRE	X		
	M. Robin REDA	X		
LE KREMLIN-BICETRE	M. Michel PERRIMOND	X		
	M. Jean-Marc NICOLLE	X		
	M. Jean-Luc LAURENT	X Point 25	X	Jean-Marc Nicolle (Point 1 à 24)
	Mme Sarah BENBELKACEM	X		
L'HAY-LES-ROSES	Mme Lina BOYAU	X		
	M. Vincent JEANBRUN	X		
	M. Clément DECROUY		x	Vincent Jeanbrun
	Mme Françoise SOURD	X		
MORANGIS	Mme Laure HUBERT	X		
	M. Pascal NOURY	X		
ORLY	Mme Christine JANODET	X		
	M. Thierry ATLAN	X		
	Mme Natalie BESNIET		X	Christian Hervy

PARAY-VIEILLE-POSTE	M. Alain VEDERE		X	Raymond Charesson
RUNGIS	M. Raymond CHARRESSON	X		
SAVIGNY-SUR-ORGE	M. Éric MEHLHORN	X		
	M. Daniel GUETTO	X		
	Mme Nadège ACHTERGAELE		X	Eric Mehlhorn
	M. Sébastien BENETEAU	X		
	Mme Anne-Marie GERARD	X		
THIAIS	M. Richard DELL'AGNOLA	X		
	M. Daniel BEUCHER	X		
	M. Pierre SEGURA	X		
	Mme Virginie MARCHEIX	X		
VALENTON	Mme Françoise BAUD	X		
VILLEJUIF	M. Franck LE BOHELLEC	X		
	Mme Annie GRIVOT		X	Elie Yebouet
	M. Philippe VIDAL	X		
	M. Elie YEBOUET	X		
	Mme Catherine CASEL		X	
	M. Franck PERILLAT-BOTTONET		X	
	M. Dominique GIRARD	X		
VILLENEUVE-LE-ROI	M. Alain LIPIETZ		X	Jacques Perreux
	Mme Sakina HAMID		X	Béatrice Collet
	M. Pascal GAGNEPAIN	X		
VILLENEUVE-SAINT-GEORGES	Mme Béatrice COLLET	X		
	Mme Sylvie ALTMAN		X	Nathalie Dinner
	Mme Nathalie DINNER	X		
	M. Alexandre BOYER	X		
	Mme Stéphanie ALEXANDRE		X	Thierry Atlan
VIRY-CHATILLON	M. Philippe GAUDIN	X		
	M. Jean-Marie VILAIN		X	Laurent Sauerbach
	M. Laurent SAUERBACH	X		
	Mme Arielle MERRINA	X		
VITRY-SUR-SEINE	M. Jérôme BERENGER		X	Arielle Merrina
	M. Jean-Claude KENNEDY	X		
	M. Michel LEPRETRE	X		
	Mme Cécile VEYRUNES-LEGRAIN	X		
	M. Jean-Marc BOURJAC	X		
	Mme Sylvie MONTOIR	X		
	M. Hocine TMIMI	X Point 10		
	Mme Sarah TAILLEBOIS	X		
	M. Pierre BELL-LLOCH		X	
	Mme Fabienne LEFEBVRE		X	
	M. Rémi CHICOT	X		
	Mme Isabelle LORAND		X	Jacques Foulon
	M. Jacques PERREUX	X		
M. Alain AFFLATET	X			

Secrétaire de Séance : Monsieur Robin REDA

Nombre de Conseillers en exercice composant le Conseil du territoire				91
Délibérations 2016_12_13	Présents	Absents	Pouvoirs	Votants
N°321 à 359	59	32	23	82
N°360 à 373	60	31	23	83
N°374 à 398	61	30	22	83

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L5211-9 et L5211-10 et L5219-2 et suivants ;

Vu le décret n°2015-1665 du 11 décembre 2015 relatif à la métropole du Grand Paris et fixant le périmètre de l'établissement public territorial T12 dont le siège est à Vitry sur Seine ;

Considérant qu'afin d'organiser la continuité du service public du traitement des déchets ménagers au-delà du 31 décembre 2016, il convient pour l'Etablissement Public Territorial - Grand-Orly Seine Bièvre :

- d'adhérer au SMITDUVM à compter du 1^{er} janvier 2017,
- de transférer au SMITDUVM la compétence traitement des déchets ménagers et assimilés pour la partie concernée du territoire de l'EPT, soit la ville de Villeneuve-Saint-Georges,
- d'approuver l'adhésion de l'Etablissement Public Territorial Grand Paris Sud Est Avenir constituée des communes d'Alfortville, Boissy-St-Léger, Bonneuil-Sur-Marne, Chennevières-sur-Marne, Créteil, La Queue-en-Brie, le Plessis-Trévisse, Limeil-Brévannes, Noisieu, Ormesson-sur-Marne et Sucy-en-Brie.
- d'approuver l'adhésion de l'Etablissement Public Territorial Paris Est Marne et Bois pour partie de son territoire constituée des communes du Perreux-sur-Marne, Nogent-sur-Marne, Bry-sur-Marne, Champigny-sur-Marne, Fontenay-sous-Bois, Saint-Maur-des-Fossés, Villiers-sur-Marne,
- d'approuver le projet de statuts modifiés,
- d'autoriser l'EPT à conclure et signer une convention de gestion transitoire des services avec le SMITDUVM

Après en avoir délibéré, le conseil territorial, à l'unanimité :

Adhère au Syndicat Mixte de Traitement des déchets Urbains du Val-de-Marne (SMITDUVM), sis EUROPAR – 14 rue Le Corbusier – 94046 CRETEIL CEDEX, à compter du 1^{er} janvier 2017, pour la partie de son territoire concernée, soit la ville de Villeneuve-Saint-Georges ;

Transfère au SMITDUVM la compétence traitement des déchets ménagers et assimilés pour la partie de son territoire concernée, soit la Ville de Villeneuve-Saint-Georges ;

Approuve l'adhésion de l'Etablissement Public Territorial Grand Paris Sud Est Avenir, constituée des communes d'Alfortville, Boissy-St-Léger, Bonneuil-Sur-Marne, Chennevières-sur-Marne, Créteil, La Queue-en-Brie, le Plessis-Trévisse, Limeil-Brévannes, Noisieu, Ormesson-sur-Marne et Sucy-en-Brie ;

Approuve l'adhésion de l'Etablissement Public Territorial Paris Est Marne et Bois, constituée des communes du Perreux-sur-Marne, Nogent-sur-Marne, Bry-sur-Marne, Champigny-sur-Marne, Fontenay-sous-Bois, Saint-Maur-des-Fossés, Villiers-sur-Marne ;

Approuve le projet de statuts modifiés du SMITDUVM ;

Autorise le Président à conclure et signer une convention de gestion transitoire des services avec le SMITDUVM ;

Charge le Président ou toute personne habilitée par lui, d'accomplir toutes les formalités nécessaires à l'exécution des présentes.

Fait à Vitry-sur-Seine, le 14 décembre 2016,
Extrait certifié conforme, le Président, Michel Leprêtre

Le président certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire du présent acte. Celui-ci peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif compétent dans un délai de deux mois à compter de sa notification et/ou sa publication.

Décision certifiée exécutoire

Transmise en sous-préfecture le :

Publiée dans le recueil des actes administratifs de l'Etablissement Public Territorial 12 Grand-Orly Seine Bièvre